

STRASBOURG Santé L'IRCAD achète la clinique des sœurs diaconesses



Rien ne va changer pour les patients jusqu'au déménagement, prévu fin 2016. PHOTO DNA - CHRISTIAN LUTZ-SORG

Le groupe ADSO, formé par les cliniques Adassa, Diaconat et Sainte-Odile, a conclu un accord avec l'IRCAD (institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif) présidé par le professeur Jacques Marescaux : en 2017, l'IRCAD deviendra propriétaire des 13000 m² de la clinique du Diaconat. Le montant de la transaction reste secret. Le projet du groupe ADSO est que, d'ici là, la nouvelle clinique Tamaris au Port du Rhin, soit achevée. Les trois cliniques pourront alors y emménager. Il s'agit d'un chan-

tier de 101 millions d'euros ; ADSO attend le « feu vert » sous forme de financements de l'Etat. Adassa et Sainte-Odile sont toujours en vente à ce jour. Le projet de l'IRCAD pour ce bâtiment n'est pas encore défini. Mais il devra trouver sa place entre le bio-cluster (pépinière de projets médicaux), l'hôtel et la brasserie installés dans les haras (le chantier est en cours actuellement), juste en face. La clinique se trouve aussi à côté du futur IHU, centre d'excellence en chirurgie mini-invasive guidée par l'image.

SOLIDARITÉ Enfants de Tchernobyl A la recherche de familles d'accueil

27 ans après l'explosion du réacteur de Tchernobyl, l'association humanitaire alsacienne « Les enfants de Tchernobyl » continue à organiser des séjours en France pour les jeunes victimes de la catastrophe et des émissions radioactives qui ont suivi. Les habitants de la zone contaminée subissent en effet, jour après jour, une accumulation d'éléments tels que le césium 137 dans leur organisme. Les principaux responsables sont les produits de la cueillette (baies, champignons...), de la chasse et de la pêche. Une alimentation « propre » durant quelques semaines permet à ces enfants d'éliminer rapide-

ment le césium radioactif contenu dans leur organisme, et c'est pour cela que « Les enfants de Tchernobyl » invite chaque année des enfants qui continuent d'habiter dans des territoires contaminés à séjourner en été dans notre pays. Un appel est donc lancé aux familles d'accueil bénévoles de six départements de l'est de la France (Doubs, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire-de-Belfort). Les enfants seront accueillis pour des séjours de trois semaines en juillet et août 2013.

► Renseignements :
☎ 03 69 07 31 39 ou
☎ 06 82 09 54 89.

MÉDIAS Les télévisions locales de France veulent être entendues

Réuni en assemblée générale à Lyon, le syndicat professionnel des télévisions locales, « Les Locales TV », a décidé d'adopter une nouvelle dénomination et procédé à l'élection d'une nouvelle direction. « Télévisions Locales de France », c'est son nouveau nom, veut rassembler et accueillir en son sein toutes les télévisions locales hertziennes de France, existantes ou en cours de création et bénéficiant d'une convention avec le CSA. Emmené par Christophe Musset (LCM et TV Sud Nîmes et Montpellier) à la présidence, le bureau s'appuie sur quatre vice-présidents : Marc Tessier (IDF1), Jean-Michel Lobry (Wéo), Gérard Baltha-

zard (Télé Grenoble Isère) et Jean-Pierre Vacher (TLM) et deux autres membres, Olivier Hahn (Alsace 20) et Yves Faure (TL7). Des propositions « concrètes » vont être soumises dans les semaines à venir au CSA « afin que soit mieux pris en compte le rôle essentiel que jouent les télévisions locales dans le paysage audiovisuel sur tout le territoire français ». Parmi les dossiers prioritaires, figurent la numérotation des télévisions locales, le soutien et l'accompagnement des télévisions locales en matière de mutations technologiques, l'ouverture à la publicité promotionnelle de la grande distribution sur les chaînes locales.

MÉCÉNAT Fondation Kronenbourg Appel à projets

Depuis plus de 15 ans, la Fondation Kronenbourg, dont la vocation est la promotion de la diversité, de la convivialité et de l'entrepreneuriat durable, soutient et accompagne chaque année près de 50 projets dans trois domaines d'intervention : la culture, la nature et la solidarité. Dans le cadre des Prix de la Fondation, l'organisme invite les structures porteuses de projet à déposer un dossier de candidatu-

re. L'appel à projets des Prix de la Fondation est ouvert jusqu'au 30 avril. Cette année, un thème central a été défini : la musique, créatrice de lien par excellence, universelle et transgénérationnelle. Les candidatures doivent être déposées en ligne sur : www.fondation-kronenbourg.com

► Du 1er mars au 30 avril 2013 sur : www.fondation-kronenbourg.com

CONSEIL D'ALSACE Précision Le conseil général du Haut-Rhin envisage d'emprunter 85 millions d'€

Contrairement à ce qu'indiquait hier l'infographie sur la structure des recettes des trois collectivités alsaciennes, le montant de l'em-

prunt inscrit au budget primitif 2013 du conseil général du Haut-Rhin n'est pas de 194 millions mais bien de **85 millions d'€**.

ÉCONOMIE Éthylotests

Inquiétudes chez Pelimex

Les fabricants d'éthylotests dénoncent l'annulation programmée de l'obligation de posséder un éthylotest dans les voitures. Une telle mesure, selon elle, ferait disparaître 1 500 emplois. En Alsace, Pelimex, à Ingwiller, est concernée.

Pour le PDG de la société Pelimex à Ingwiller, Pierre Elefteriou, une volte-face du gouvernement serait catastrophique. « L'État demande aux industriels d'investir, nous répondons favorablement, et maintenant le ministre de l'Intérieur fait marche arrière, c'est extrêmement choquant », s'offusque le chef d'entreprise. En juin dernier, Pelimex espérait multiplier son chiffre d'affaires par quatre, de 3 à 12 millions d'euros, et augmenter sa masse salariale de 9 à 20 personnes.

À Ingwiller, Pelimex n'a pas renouvelé les contrats de cinq intermédiaires. « Notre sous-traitant pour les emballages, à Colmar, va être impacté aussi », ajoute Pierre Elefteriou. « Dans un contexte de crise où l'emploi va mal, l'État va mettre à mal une filière créatrice d'emploi », conclut le PDG qui précise « qu'il est difficile de savoir ce qui se passe vraiment puisque les fabricants d'éthylotests n'ont pas été reçus par le ministère de l'Intérieur ». Le collectif des fabricants d'éthylotests, au plan national, confirme d'ailleurs que l'annu-

lation de l'obligation de détenir un éthylotest dans son véhicule pourrait coûter cher à la filière : « Si ce décret est publié, 1 500 personnes seront au chômage à la fin du mois (750 emplois directs, 750 emplois induits) ». Le ministre de l'Intérieur avait annoncé à la fin janvier le report « sine die » de l'obligation d'avoir un éthylotest dans les voitures, indiquant qu'il attendait les conclusions à ce sujet du Conseil national de la sécurité routière (CNSR), présidé par le député (PS) du Bas-Rhin Ar-

mand Jung, qui a créé un groupe de travail sur l'alcool au volant notamment. Le gouvernement prendra ensuite sa décision, avait ajouté le ministre. Ces éthylotests sont de plus en plus controversés, notamment sur leur fiabilité et leur prix. Le collectif des fabricants, qui regroupe les principaux producteurs d'éthylotests en France, précise qu'il a écrit au président François Hollande « pour lui demander son intervention », mais est resté « sans réponse » et se déclare « très inquiet ». ■ S.G. (AVEC AFP)

SANTÉ Le Ceed coordonne un programme de validation clinique

Vers le pancréas « hybride »

C'est un nouvel « objet » médical que cherche à valider le Centre européen d'étude du diabète (Ceed) de Strasbourg : croisement entre le naturel et le synthétique, le pancréas bioartificiel va être testé à l'échelle réelle grâce à un financement de 5,5 millions d'euros accordé par la Commission européenne.

LE MOT HYBRIDE est très à la mode, mais n'apparaît pas dans la présentation du projet de recherche du Ceed. Il pourrait pourtant évoquer la teneur originale du programme lancé sur trois ans, appelé BIOSID. Sur l'objectif, il s'agit d'aboutir à la première validation clinique, autrement dit en fonctionnement réel dans un organisme, d'un pancréas bioartificiel. Quant au moyen, la technique utilisée relève sans aucun doute de l'hybride : des cellules productrices d'insuline d'origine humaine ou animale sont glissées dans une enveloppe protectrice en polymère, avant transplantation. Ainsi sont-elles protégées de l'action délétère des anticorps et des cellules immunitaires, responsables des fameuses réactions de rejet. Dans le même temps, la paroi entourant le « moteur biologique » ainsi greffé laisse passer le carburant nécessaire à son fonctionnement (nutriments, oxygène), tout en diffusant l'insuline qui fait défaut aux diabétiques de type 1, appelé insulino-dépendant. Doux rêve ? Même pas. Le projet BIOSID repose sur 16 années de recherche, et plusieurs programmes scientifiques intermédiaires, qui ont permis au Ceed de mettre au point un prototype : il ressemble à une poche souple d'une douzaine de centimètres de diamètre.

17 MILLIARDS PAR AN EN FRANCE

Caractérisé par une insuffisance de sécrétion d'insuline, le diabète de type 1 nécessite de faire régulièrement des injections (ou de recourir à une pompe) et de suivre précisément sa glycémie. Seul un petit nombre de diabétiques peut bénéficier de transplantation d'îlots pancréatiques : ils sont à peine 0,01 %, en raison principalement du nombre très limité de pancréas disponibles, ainsi que des traitements antirejet, pesants. Créé en 1991 par le Pr Pinget, le Ceed s'est attelé dès 1996 à un projet de pancréas bioartificiel, objet dénommé Mailpan (macro-encapsulation d'îlots pancréatiques). Une société a été constituée en 2011 (DEFYMED) pour faire évoluer le système vers un dispositif médical susceptible d'être mis sur le marché. En France, le diabète est devenu une priorité de santé publique avec un poids économique estimé à 17 milliards d'euros par an.



Envelopper des cellules pancréatiques d'origine humaine ou animale dans une poche synthétique, afin de greffer un système de production d'insuline ne provoquant pas de rejet immunitaire : une approche alliant le meilleur de la biologie à la technologie des polymères la plus pointue. (DOC CEED)



(CEED)

DR SÉVERINE SIGRIST, COORDINATRICE DU PROJET BIOSID

« Plus on parvient à s'approcher de la réalité du corps humain, plus on a des chances d'arriver à un traitement d'ordre physiologique du diabète de type 1 »

l'insuline, sans laisser entrer les autres molécules dommageables, relève du tour de force. Reste à faire fonctionner ce pancréas bioartificiel dans un organisme. C'est l'étape que soutient aujourd'hui la Commission européenne, au travers d'un projet coordonné toujours par le Ceed, avec une collaboration étendue à quatre PME et trois organismes de recherche publique au total, dans trois pays différents.

Vers une nouvelle voie de thérapie

Il conviendra dans un premier temps d'assurer les meilleures conditions de survie et de fonctionnement des cellules pancréatiques protégées par la membrane synthétique. D'autre part, sera démarrée une phase préclinique chez le gros animal, pour pouvoir lancer par la suite de premiers tests sur l'homme. Ce basculement nécessite de vérifier la sécurité et la compatibilité biologique du pancréas artificiel. Si ces essais sont positifs, une nouvelle voie de thérapie cellulaire s'ouvrirait pour traiter les pancréas de type 1. Extrêmement problématique actuellement, en raison du manque de donneurs mais aussi des phénomènes de

rejet et de la difficulté à « régler » la production d'insuline, la transplantation d'îlots pancréatiques bénéficierait de la technique mise au point par le Ceed de l'encapsulation. À l'abri des agressions immunitaires, le pancréas bioartificiel pourrait faire disparaître les suivis glycémiques incessants pour le patient, ainsi que les injections complémentaires d'insuline et les lourds traitements immunosuppresseurs. Comme pour tout moteur, une visite de routine resterait nécessaire tous les trois à six mois pour refaire « le plein » de cellules sécrétrices. Et c'est là que se niche sans doute l'un des apports les moins évidents et pourtant les plus spectaculaires du procédé reposant, comme le souligne le Dr Sigrist, une approche physiologique, au plus près de la réalité du corps humain : en supprimant au plan médical l'inconvénient immunitaire et au plan réglementaire l'écueil juridique des cellules souches, le pancréas bioartificiel autoriserait le recours à des cellules d'origine animale ou génétiquement modifiées. « De quoi traiter un plus grand nombre de patients et pallier la pénurie d'organes ». ■ DIDIER ROSE